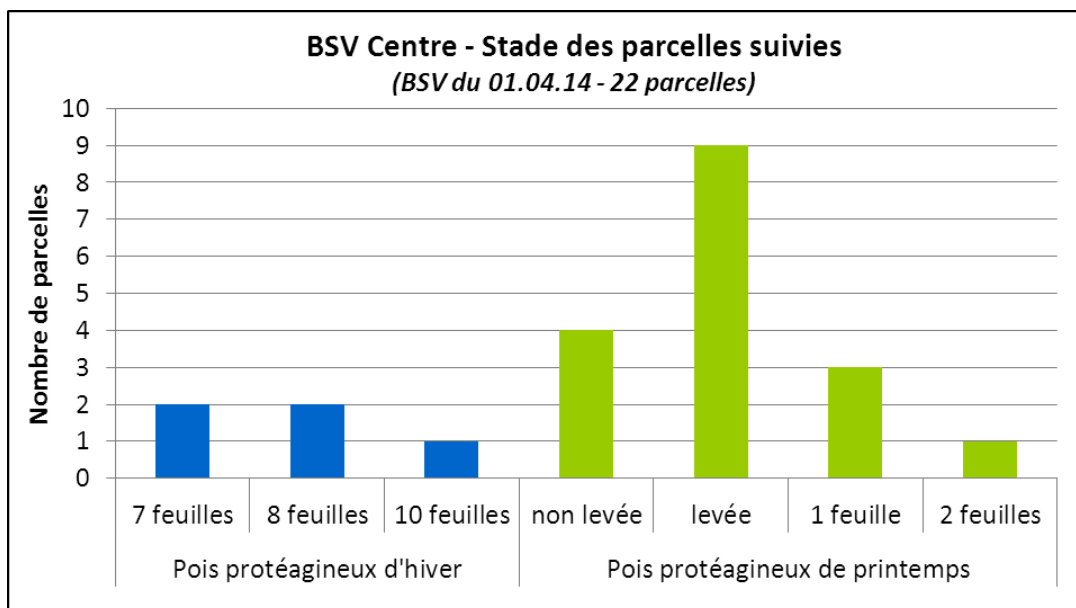


5 parcelles de pois d'hiver et 17 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin.

STADES

Pois d'hiver : les stades s'échelonnent de 7 à 10 feuilles.

Pois de printemps : 13 parcelles sur les 17 observées sont levées, dont 3 au stade 1 feuille et 1 au stade 2 feuilles.



THRIPS DU LIN ET DES CEREALES (*Thrips angusticeps*)

Seuil de nuisibilité



Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre en moyenne 1 thrips par plante (*sur un comptage de 10 plantes par parcelle*) entre le stade 80-90 % des plantes levées (*ligne de semis visible*) et le stade 6 feuilles. Pour une meilleure représentativité, faire plusieurs comptages par parcelle.

Toutefois la présence de thrips, même en grande quantité, n'engendre de dégâts importants que lorsque les pois ont une levée lente, liée à de mauvaises conditions climatiques (*températures froides notamment*). **Il n'a jamais été observé de symptômes de thrips sur pois d'hiver.**

Etat général

11 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de thrips : **8 parcelles sont indemnes, 2 parcelles n'ont pas atteint le seuil de nuisibilité et 1 parcelle a atteint ce seuil.**

Les parcelles de pois de printemps doivent faire l'objet d'une surveillance de la présence de thrips.

Cependant, avec les températures douces actuelles, la levée des cultures est assez rapide ce qui devrait limiter les dégâts.

SITONES DU POIS (*SITONA LINEATUS*)

Seuil de nuisibilité

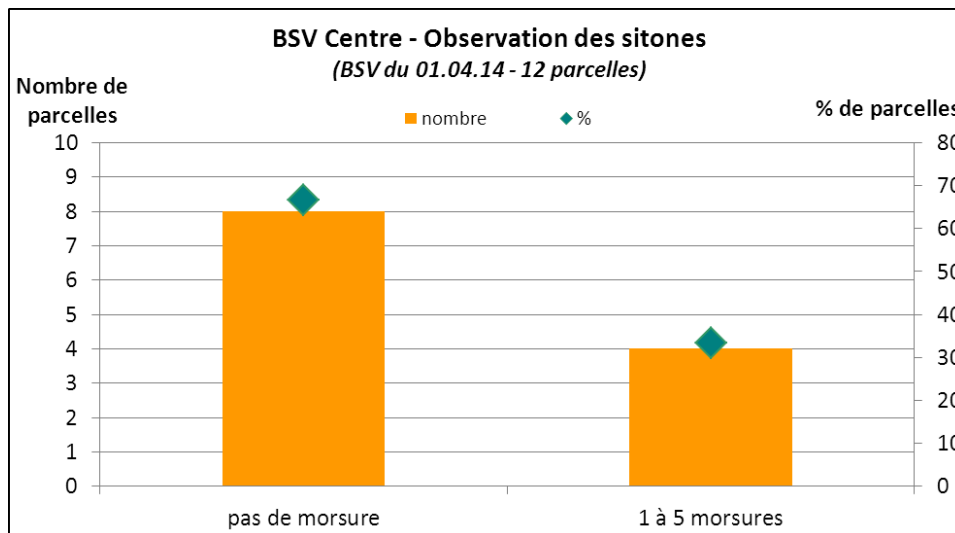
Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre en moyenne 5 à 10 encoches (*note de 2*) par plante sur les premières feuilles (*sur un comptage de 10 plantes par parcelle*) entre la levée et le stade 6 feuilles.



P. TAUPIN / ARVALIS

Etat général

12 parcelles de pois (dont 1 d'hiver) ont fait l'objet d'une observation de sitones : **aucune parcelle n'a atteint le seuil de nuisibilité.**



Les conditions climatiques actuelles et prévues jusqu'à jeudi sont assez favorables aux populations de sitones (températures douces et faible pluviométrie annoncée) : la surveillance est donc nécessaire.

Les pluies annoncées pour vendredi et ce weekend pourront peut-être freiner un peu leur activité.

OISEAUX

Etat général

13 parcelles de pois sont concernées par des observations d'oiseaux : seules 2 parcelles présentent des dégâts estimés à moins de 20%.

Les espèces signalées par les observateurs sont majoritairement des colombidés (6 parcelles).

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)



P. HAUPRICH / ARVALIS

Stade de sensibilité

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

Etat général

5 parcelles de pois d'hiver ont fait l'objet d'une observation d'ascochytose : 2 sont indemnes, alors que 3 parcelles présentent des punctuations sur la partie inférieure des plantes (avec 1 parcelle à 5% de la végétation touchée et 2 parcelles à 10%).

L'ascochytose est bien présente cette année, la vigilance est de mise (surtout compte-tenu du faible nombre de parcelles de pois d'hiver constituant le réseau). **Etant données la pluviométrie annoncée en fin de semaine et la douceur du climat actuel, les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive.**

Le champignon responsable de cette maladie est un nécrotrophe (se nourrissant de tissus morts), les blessures provoquées par le froid représentent de ce fait autant de portes d'entrée pour ce dernier : les pois d'hiver sont donc beaucoup plus exposés à cette maladie que les pois de printemps.

BACTERIOSE DU POIS (*PSEUDOMONAS SYRINGAE*)

Etat général

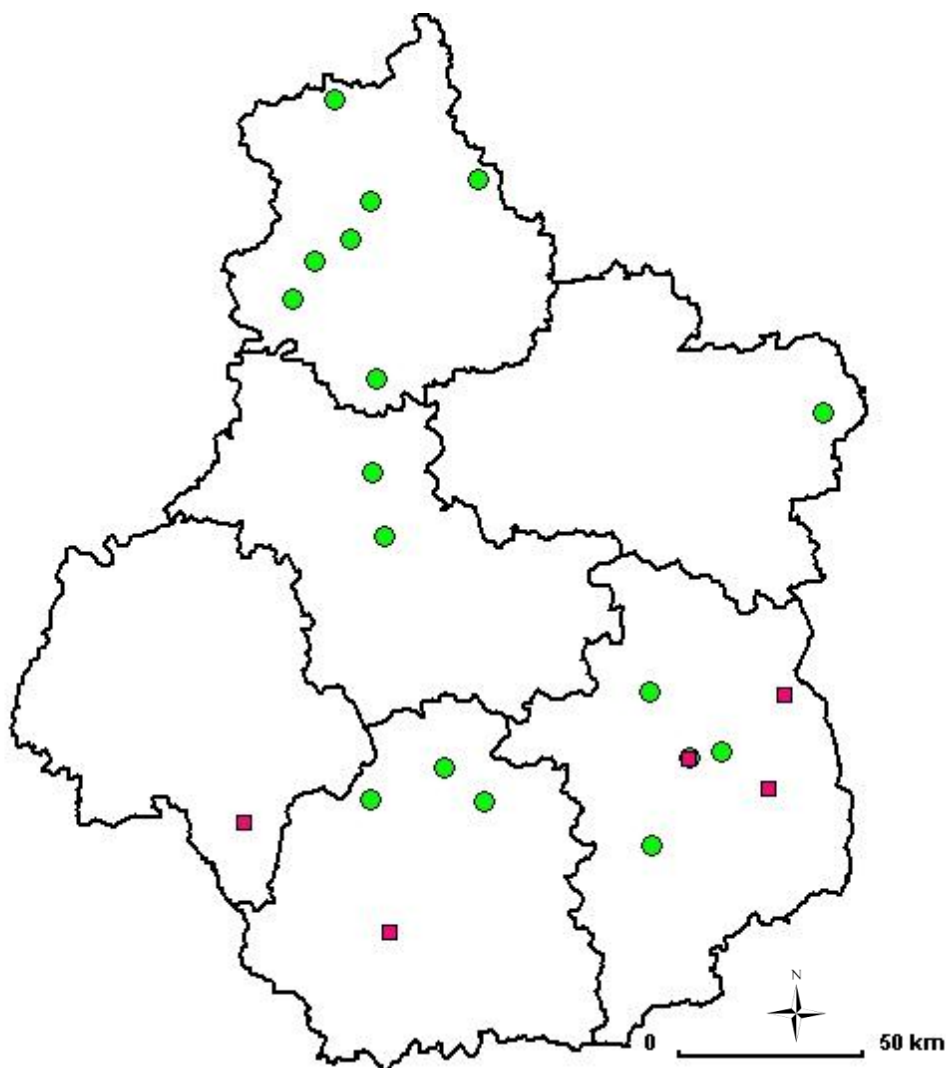
4 parcelles de pois d'hiver ont fait l'objet d'une observation de bactériose et **toutes sont indemnes.**



JY MAUFRAS / ARVALIS

Annexes

Localisation des parcelles de protéagineux suivies pour la réalisation du bulletin du 01/04/14 :



- Parcelles de pois de printemps (17)
- Parcelles de pois d'hiver (5)

 Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin co-rédigé par ARVALIS-Institut du végétal et la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir, avec la relecture de la Chambre d'Agriculture du Loiret, à partir des observations réalisées cette semaine par : Agriculteur, AGRIAL, AXEREAL, CA18, CA28, CA36, CA41, CA45, FDGEDA du Cher, SCAEL et UCATA.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.